

ACTE D'ENGAGEMENT DE L'ARCHITECTE

A - Partie réservée à l'Administration

Concours architectural N° : 01/2023/FH2S du 13/06/2023

Objet du contrat :

Concours architectural pour la conception, l'étude architecturale et le suivi des travaux de la construction du siège de la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé, sis à avenue Allal El Fassi Hay Ryad Rabat (riverain de L'institut National d'oncologie Sidi Mohamed Ben Abdellah). passé en application du paragraphe 2 de l'article 91 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé.

B - Partie réservée à l'architecte

1) Pour les architectes exerçant la profession à titre privé et sous forme indépendante :

Je soussigné :(prénom, nom et qualité);
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte.
Adresse du bureau.....
Affilié à la CNSS sous le N°
N° de l'autorisation d'exercer la profession d'architecte
N° de la taxe professionnelle.....

2) Pour les sociétés d'architectes :

Je soussigné :(prénom, nom et qualité)
Agissant au nom et pour le compte de (raison sociale et forme juridique de la société)
Au capital de adresse du siège sociale de la société.....
Affilié à la CNSS sous le N°
N° de l'autorisation d'exercer la profession d'architecte
N° de la taxe professionnelle.....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Après avoir pris connaissance du dossier du concours architectural concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) Je m'engage, si le projet, présenté par (moi ou notre société) pour l'exécution des prestations précisées en objet du A ci-dessus et joint au présent acte d'engagement, est choisi par le maître d'ouvrage, à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions des pièces produites par (moi ou notre société), en exécution du programme du concours architectural et moyennant les proposition d'honoraires établies par moi-même dans la proposition financière que j'ai dressée,



après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et la difficulté des prestations à exécuter, dont j'ai arrêté :

***Pourcentage proposé :**..... (en pourcentage).

***Taux de la TVA:**..... (en pourcentage).

- 2) Je m'engage à terminer les prestations jusqu'à la réception définitive des travaux.
- 3) Je m'engage, si l'une des primes prévues dans le programme du concours architectural est attribuée à mon projet, à me conformer aux stipulations dudit programme.

La Fondation Hassan II se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom(ou au nom de la société) à(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro

Fait à Le / /
(Signature et cachet de l'architecte)

N.B :

Lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- a) Mettre : « Nous, soussignés nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- b) Ajouter l'alinéa suivant : « désignons. (Prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement » ;
- c) Préciser la ou les parties des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à réaliser pour le groupement conjoint ;
- d) Préciser la ou les parties des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à réaliser, le cas échéant, pour le groupement solidaire.

